

Annexe I

Élection des représentants du personnel au comité technique paritaire des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire

Calendrier électoral

Dates	Opérations du scrutin du 4 février 2010	Observations
1er septembre 2009	Appréciation de la situation des électeurs par la DGRH	
15 septembre 2009	Envoi par la DGRH de la liste électorale aux établissements d'enseignement supérieur	Envoi par courrier électronique et publication
21 septembre 2009	Affichage de la liste électorale dans les établissements	
22 octobre 2009 à 17 h	Date limite de réception par les établissements des demandes en rectification d'erreurs matérielles	Lettres recommandées avec avis de réception
9 au 13 novembre 2009	Consultation de la liste électorale définitive au M.E.S.R.	
16 novembre 2009	Envoi par le M.E.S.R. de la liste électorale définitive aux établissements	Envoi par courrier électronique
20 novembre 2009	Affichage de la liste électorale définitive dans les établissements	
30 novembre 2009 à 17 h	Date limite de réception au M.E.S.R. des listes de candidats et des professions de foi témoins présentées par les organisations syndicales représentatives	Lettres recommandées avec avis de réception
7 décembre 2009	Tirage au sort de l'ordre d'affichage des professions de foi au M.E.S.R. en présence des organisations syndicales Affichage au M.E.S.R. des listes de candidats	Transmission par courrier électronique des résultats et des listes de candidats aux établissements
14 décembre 2009	Date limite de réception au M.E.S.R. des professions de foi transmises par les organisations syndicales	
4 janvier 2010	Transmission aux électeurs du matériel de vote par les établissements	Remise aux établissements d'un volant de matériel de vote supplémentaire correspondant à 5 % des votants
4 janvier au 4 février 2010	Consultation des professions de foi électroniques sur le site internet du M.E.S.R. Les électeurs peuvent voter dès l'obtention du matériel de vote	
4 février 2010 à 12 h	Clôture du scrutin : Date limite de réception des votes par correspondance au M.E.S.R.	
4 février 2010 après 12 h	Recensement des votants	
9 février 2010	Constat du quorum et dépouillement des votes si le quorum est atteint	
11 février 2010	Proclamation des résultats par le M.E.S.R.	
11 février 2010	En l'absence de quorum, transmission d'une note par le M.E.S.R. aux établissements d'enseignement supérieur, aux écoles françaises à l'étranger, à l'université de la Nouvelle-Calédonie et à l'université de la Polynésie française les informant des résultats du recensement des votants et de l'ouverture d'un second tour de scrutin	Envoi par courrier électronique Affichage dans les établissements
19 février 2010 à 17 h	Date limite de réception au M.E.S.R. des listes de candidats et des professions de foi témoins présentées par les organisations syndicales	Lettres recommandées avec avis de réception
25 février 2010	Tirage au sort de l'ordre d'affichage des professions de foi au M.E.S.R. en présence des organisations syndicales	Transmission par courrier électronique des résultats
26 février 2010	Affichage au M.E.S.R. des listes de candidats.	Envoi par courrier électronique aux établissements
1 mars 2010	Date limite de réception au M.E.S.R. des professions de foi transmises par les organisations syndicales	
19 mars 2010	Transmission aux électeurs du matériel de vote	Remise aux établissements d'un volant de matériel supplémentaire de vote correspondant à 5% des votants
19 mars au 13 avril 2010	Consultation des professions de foi électroniques sur le site du M.E.S.R. Les électeurs peuvent voter dès l'obtention du matériel de vote	
13 avril 2010 à 12 h	Clôture du scrutin : Date limite de réception des votes par correspondance au M.E.S.R.	
15 avril 2010 à partir de 12 h	Recensement et dépouillement des votes	
30 avril 2010	Proclamation des résultats par le M.E.S.R.	